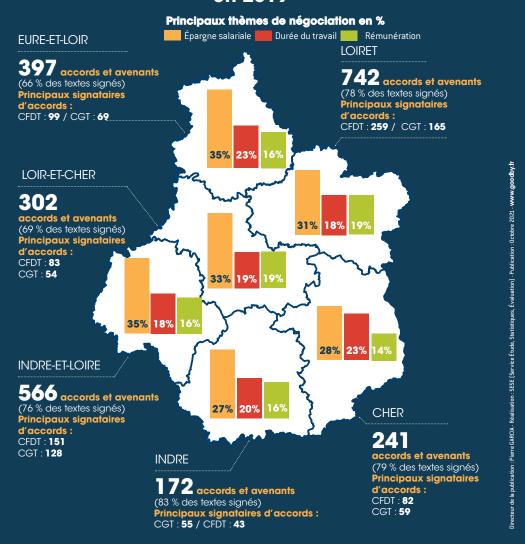
## La négociation collective par département en 2019



#### LES OBSERVATOIRES DÉPARTEMENTAUX DU DIALOGUE SOCIAL

L'observatoire départemental du dialogue social est un outil d'analyse et d'appui à la négociation dans les départements visant à favoriser et à encourager le développement du dialogue social ainsi que la négociation collective dans les entreprises de moins de 50 salariés. Pour en savoir plus : http://centre-val-de-loire.dreets.gouv.fr/ Dialogue-social-missions-des-observatoires-departementaux

Sources: Dares, Base statistique - D@ccord NG - 2019 définitive, traitement Dreets - Sese

# **DREETS INFOGRAPHIE**



La négociation collective

Liberté Égalité Fraternité

RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE EN 2019

Après la réforme de la négociation collective avec les ordonnances du 22 septembre 2017, la DREETS Centre Val de Loire fait un point annuel sur les 3 objectifs de départ :

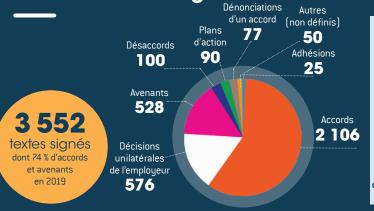
- 1 Renforcer le dialogue social au plus près des réalités des entreprises
- 2 Professionnaliser et élargir le panel d'acteurs habilités à négocier
- 3 Intégrer des nouvelles thématiques afférentes aux missions des représentants du personnel.



### Pour plus d'informations :

http://centre-val-de-loire.dreets.gouv.fr/Etudes-et-statistiques http://centre-val-de-loire.dreets.gouv.fr/Conditions-et-relations-du-travail

# Les textes de la négociation Dénonciations



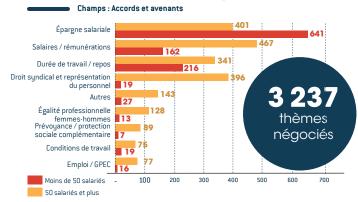
Les entreprises
de moins
de 50 salariés
représentent :

38 % des accords signés

**88%** décisions unilatéra

des décisions unilatérales des employeurs

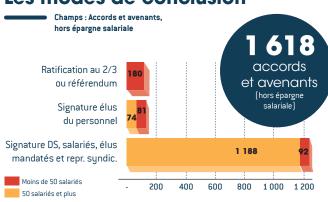
# Les thèmes de la négociation



augmentation notable par rapport à 2018 de 2 thèmes de négociation

- **629** accords
  Salariés et
  Rémunérations
- •415 accords
  Droit syndical
  et Représentation
  du personnel

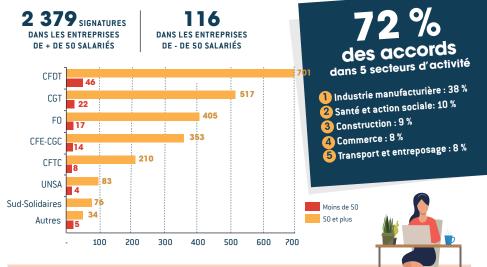
### Les modes de conclusion



Le nombre d'accords augmente et les ratifications aux 2/3 des salariés ou référendums progressent

• **180**Ratifications 2/3
ou referendums

## Les organisations syndicales signataires



## Thèmes de la négociation

(un accord peut contenir plusieurs thèmes de négociation)

#### **ÉPARGNE SALARIALE**

Intéressement, Participation, Partage des profits

#### **DURÉE DU TRAVAIL - REPOS**

Durée collective du temps de travail, Heures supplémentaires : contingent, majoration, Travail du dimanche, Travail de nuit, Travail à temps partiel Fixation des congés : jours fériés, ponts, RTT... Aménagement du temps de travail : modulation, annualisation, cycles...

#### SALAIRES ET RÉMUNÉRATION

Négociation annuelle obligatoire (NAO) sur l'évolution des salaires : augmentation, gel, diminution...

Évolution et système de primes, avantages en nature...

#### **DROIT SYNDICAL - REPRÉSENTATION**

Droit syndical, instances représentatives du personnel, calendrier des négociations, fin de conflit, élections professionnelles...

#### **ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE**

Égalité salariale entre femmes et hommes, non-discrimination, Conciliation entre vie personnelle et vie professionnelle...

#### **CONDITION DE TRAVAIL**

Accords de méthode, Pénibilité du travail, Risques psycho-sociaux, Politique générale de prévention

#### PRÉVOYANCE PROTECTION SOCIALE

Couverture complémentaire santé - maladie, prévoyance collective, retraite complémentaire

# EMPLOI - GESTION PREVISONNELLE DES EMPLOIS ET DES COMPÉTENCES (GPEC)

GPEC, Mesures d'âge, Travailleurs handicapés, Mobilité géographique, professionnelle, promotions, accords de méthode, accord de compétitivité

Source: Dares, Base statistique - D@ccord NG - 2019 définitive, traitement Direccte - Sese